



A Ixelles, en Région bruxelloise, la participation des enfants, via un conseil consultatif, remonte à 25 ans. © SP.

les sociologues « L'enfant n'est plus cet être envers lequel il s'agirait juste de transmettre des connaissances »

MATHIEU COLINET

Derrière l'initiative de la commune d'Auderghem, y a-t-il davantage qu'un projet « isolé » ? Y a-t-il un écho à une tendance plus générale qui revient à donner aux enfants un « statut » de plus en plus tôt, à les impliquer dans la vie publique de plus en plus précocement ? Avec à la clé un regard sur ceux-ci de plus en plus éloigné de celui qui a pu dominer pendant des siècles, à savoir un être « incomplet » à garder éloigné de l'autonomie et des responsabilités ?

« Le regard sur l'enfant a changé de façon nette dans nos sociétés vers la fin du XIX^e, le début du XX^e », affirme Philippe Vienne, sociologue de l'éducation (ULB). « Si l'on veut résumer, jusqu'à ce moment-là, il est essentiellement négatif : l'enfant est considéré comme un être turbulent avec une propension aux mauvais coups, à la violence... En matière d'éducation, l'idée maîtresse sur plusieurs siècles va donc être de le discipliner, comme on le ferait avec une bête sauvage. D'où la métaphore de la « cage » que Michel Foucault mettra en évidence plus tard. »

Le changement de regard va être initié par les courants de l'Éducation nouvelle. « Et des penseurs comme Ovide Decroly en Belgique, Célestin Freinet en France, Maria Montessori en Italie et d'autres encore ailleurs », indique Philippe Vienne. « Leurs conceptions convergent. Contrairement à celles qui précédaient, elles reviennent à reconnaître une confiance envers l'enfant et son autonomie. Elles ne représentent plus l'enfant comme un être passif envers lequel il s'agirait de transmettre des connaissances seules. »

Selon Philippe Vienne, ces concep-

tions ont largement « infusé » depuis lors. Et de nombreux projets ou initiatives en portent la marque. Comme celui de la commune d'Auderghem d'ouvrir les budgets participatifs, mais d'autres également, plus larges, comme celui d'abaisser le droit de vote à 16 ans. « La volonté est la même dans beaucoup de ces initiatives : donner à des enfants ou à des ados sans statut spécifique des responsabilités à l'échelle de leur école, de leur commune ou plus largement de la société », affirme Philippe Vienne.

Une réelle participation

Pour Willy Lahaye, sociologue de l'éducation (UMons), beaucoup des projets actuels qui visent à impliquer les plus jeunes sont à relier également aux ambitions inscrites dans la Convention sur les droits de l'enfant. « Elle invite en effet à donner aux enfants une part active dans les processus de décision et d'action publiques », affirme-t-il. « Les ambitions du texte, qui a désormais plus de trente ans, croisent une crainte bien identifiée apparue depuis lors, celle liée à la défiance citoyenne, et une nécessité pour le monde politique, celle de mettre en place des politiques participatives, y compris pour les plus jeunes. Je crois que l'initiative de la commune d'Auderghem s'inscrit aussi dans la montée de ces préoccupations-là. »

Selon Willy Lahaye, pour acquérir une réelle dimension participative, ce genre de projet doit être accompagné. « Sans cela, il y a en effet un risque : que ce soient juste les enfants dont les familles sont accoutumées à ces processus qui rentrent des projets. L'ambition de participation effective serait alors manquée. »

L'expérience du conseil consultatif des enfants

Jusqu'il y a peu, les plus petits ne faisaient entendre leur voix auprès de leur commune que via le conseil consultatif des enfants. Si certaines communes, comme Anhée, en province de Namur, n'ont mis en place ces assemblées que très récemment, d'autres en disposent depuis bien longtemps. A Ixelles, le conseil consultatif des enfants a 25 ans. Il se réunit deux fois par mois après l'école à l'hôtel de ville et est composé d'un délégué et d'un suppléant, mandatés pour deux ans, pour chaque classe de cinquième primaire des vingt écoles de la commune. Et, comme son nom ne l'indique pas, il vise à mettre en place des projets et des solutions concrètes, comme le changement de fournisseur dans les cantines.

« Ils peuvent faire appel à des experts, voir si cela s'est déjà fait ailleurs... Il y a une volonté que quelque chose de concret sorte », explique Fernando De Ceuster, coordinateur de la cellule XL-Liens et responsable de la plateforme de concertation ixelloise de la jeunesse. « Si c'est possible, une réponse

est donnée par les décideurs, sinon le message est passé. »

Une version miniature du collège communal qui peut susciter des vocations... L'actuel échevin ixellois de l'Instruction publique, Romain De Reusme (PS), garde de son passage sur les bancs du conseil consultatif des enfants en 1998 un « chouette souvenir » où se mêlent stress et ferveur. « C'est un bon âge, cela permet de concevoir le caractère complexe et multidimensionnel d'une décision. On y apprend à prendre la parole devant les autres et à assumer une décision collective, prise dans un autre endroit avec d'autres personnes. »

L'ancien délégué accorde d'ailleurs beaucoup d'importance à la représentation dans les écoles et encourage les initiatives des élèves. Comme celle d'Anna, déléguée de sa classe de deuxième secondaire à l'Athénée Charles Janssens, qui a proposé la distribution de protections menstruelles aux élèves. « Son idée a remporté l'avis du conseil de concertation et on va le faire ! » S.O.M.



PRIX CHOC

pommes jonagold Belgique

139 kg



GRATIS

1 emballage de Grimbergen blonde 6 x 33 cl" à l'achat de 2 emballages de Spar cubes de Gouda vieux, Gouda jeune à la moutarde ou fromage Grimbergen 280 g



LIEBIG Délisoup' 1 L ou bouillon dégraissé 14 tablettes au choix



20% DE RÉDUCTION

MIX À VOLONTÉ à l'achat de 3 emballages

à partir de € 7,02 - € 5,62 pour 3 (à partir de kg € 13,38)



PRIX CHOC

Corazon Cava Espagne brut

5,99 4,99 75 CL

Nos promotions, bon pour vous et votre porte-monnaie !



COLRUYT GROUP

monspar.be